



*Involontairement, au cours d'une prospection dendrologique à l'intérieur de la parcelle 268 du Gros-Fouteau (Réserve biologique), nous avons «déniché» à une centaine de mètres seulement de la Nationale 7, un couple de Sangliers (*Sus scrofa*) ; ceux-ci, bien abrités dans leur «bauge», s'enfuirent à notre contact, exprimant leur mécontentement par des grognements qui se perdirent parmi les taillis et les chablis.*

*A notre grand étonnement cette «bauge», installée sous le couvert d'un grand Houx (*Ilex aquifolium*), revêtait un caractère particulièrement inhabituel eu égard au matériau utilisé par ses bâtisseurs. Les «bêtes noires» avaient employé les moyens du bord, en l'occurrence un stock impressionnant de touffes de Fragon (*Ruscus aculeatus*), Asparagoïdée abondante en ces lieux. Tous ces Petits Houx avaient été arrachés au préalable, puis entassés ensuite autour de l'emplacement choisi pour le nid, formant un muret protecteur à ce «chaudron» ; son entrée s'ouvrait judicieusement aux premiers rayons du soleil matinal ; cette construction, quelque peu rudimentaire, servira prochainement de couche ... rugueuse aux futurs jeunes marcassins.*

*Il nous a paru intéressant de signaler à nos collègues l'originalité de cette matière première inattendue, le Sanglier affectionnant plutôt la litière plus odorante des frondes séchées de la Fougère Grand-Aigle (*Pteridium aquilinum*) ; cette dernière manquant sous la vieille futaie, notre couple avait dû opter pour un végétal de remplacement, facile à se procurer.*

*Jean VIVIEN.*